

BILAN D'ACTIVITÉS 2009



COREPILE S.A.
17, Rue Georges-Bizet
F - 75016 Paris

Téléphone 0 820 802 820

Fax 0 820 890 306

www.corepile.fr



COLLECTE ET RECYCLAGE DES PILES ET ACCUMULATEURS

-  83% des foyers utilisent des piles et accumulateurs en France
-  Un milliard de piles sont vendues chaque année en France
-  Chaque français utilise en moyenne 16 piles et/ou accumulateurs par an
-  36% des piles commercialisées sont collectées, plaçant la France dans la moyenne européenne
-  81% des Français déclarent trier leurs piles et accumulateurs (source Sociovision ADEME Janv 10)
-  180 adhérents, soit plus de 60% des mises en marché des piles et accumulateurs en France
-  COREPILE se rapproche un peu plus chaque jour des consommateurs avec 27.400 points de collecte
-  7.050 tonnes de piles et accumulateurs collectés par Corepile en 2009
-  15 millions de "Petits Cubes" COREPILE distribués, soit plus d'un foyer sur deux touché



L'équipe Corepile, de gauche à droite :

Jeanne Lepeintre, Responsable marketing & Environnement
 Florent Stuck, Responsable Réseaux de collecte
 Gilles Gros, Président de Corepile
 David Turmel, Ingénieur Développement & Environnement



Le mot du Président

Corepile, ayant obtenu son Agrément fin décembre 2009, opère dorénavant à l'intérieur de ce cadre réglementaire qui a fixé de nouveaux objectifs environnementaux tant pour nous que pour nos adhérents dans leur qualité de Producteur. L'exercice 2009 aura permis à Corepile de poursuivre l'expansion de sa collecte de PAP (piles & accumulateurs portables), de son portefeuille d'adhérents et du nombre de ses points de collecte. Ces trois éléments sont les principaux leviers nous permettant de répondre aux obligations assignées à notre éco organisme. La collecte a dépassé les 7000 T en progression de 11% sur 2008 correspondant à un ratio de 108 g/hab en progression significative chaque année. Les quantités collectées par les deux éco organismes PAP représentent maintenant plus de 80% de la collecte nationale dont 60% pour Corepile et ont permis d'atteindre un taux de collecte d'environ 35%, taux supérieur à l'objectif fixé dans le cahier des charges de l'agrément. Avec ses 27 000 points de collecte Corepile est le Tier réseau de collecte de déchets spécifiques ménages, qui s'appuie sur les magasins des grandes enseignes de distribution et les déchetteries des collectivités locales. Chaque semaine de nouveaux points de collecte très variés sont ouverts, caserne de pompier, prisons, hôpitaux, ... Il faut souligner les initiatives et actions environnementales nombreuses qui sont menées tant par les collectivités territoriales que par les magasins avec Corepile pour informer le consommateur et lui faciliter la tâche pour effectuer son geste de tri.

Corepile a continué à travailler pour améliorer ses deux principaux atouts, la qualité de ses prestations et sa performance économique. Ainsi nous veillons à entretenir un partenariat constructif avec tous nos prestataires, qui a permis par exemple de réduire les incidents de collecte, d'assurer un délai d'enlèvement moyen de 10 jours calendaires. Avec les recycleurs a commencé une étude pour bien analyser et comprendre la réalité des flux physiques aux différentes étapes du process afin de pouvoir établir un bilan masse complet et préparer ainsi la vérification du taux de recyclage atteint. La performance économique, elle se retrouve dans l'évolution du coût total de notre organisation qui en 5 ans a connu un taux moyen d'augmentation annuelle de 5 % tandis que dans le même temps la collecte augmentait de 14% également en moyenne annuelle. Cette préoccupation économique est d'autant plus importante que la filière PAP ne bénéficie pas comme la filière DEEE de la « visible fee ». Pour les PAP ce sont les metteurs sur le marché, fabricants et distributeurs, qui supportent le coût de fonctionnement de la filière. Outre la réalisation de l'objectif de collecte, Corepile a pour mission de mettre en œuvre des actions pour agir sur la prévention des déchets. A cet égard ont été mis en œuvre la modulation du barème selon des critères environnementaux, l'innovation fabricant sur la conception de leurs produits et l'information des consommateurs. L'effort d'éco conception des fabricants est souvent mal connu. Ainsi le mercure a disparu des piles alcalines et salines depuis plus de 15 ans et les piles bouton qui en contenaient encore n'en auront plus dès cette année. L'optimisation environnementale de la fabrication des blisters et la miniaturisation croissante des PAP a considérablement réduit le poids des déchets de piles et accumulateurs.

Enfin la communication a porté principalement sur la diffusion dans les points de collecte d'outils d'information et de collecte porteurs de messages sur le geste de tri et la garantie du recyclage des PAP collectés. Grâce à la diffusion régulière et massive des Petits Cubes Corepile, leur notoriété a atteint un taux de reconnaissance de 40%, ce qui est un taux exceptionnellement élevé. Les collectes ainsi que les actions d'information en partenariat avec les collectivités territoriales, ont été particulièrement dynamiques dans les DOM et notamment à La Réunion et en Guadeloupe où la collecte est en augmentation régulière.

L'année 2010 devrait voir se développer les partenariats entre éco organismes afin de simplifier la tâche des adhérents producteurs et harmoniser la diffusion d'information auprès des consommateurs. Grâce aux efforts conjugués des deux éco organismes PAP, le taux de collecte national se trouvera probablement même au-dessus de l'objectif de 35% fixé pour 2011.

Enfin je remercie très chaleureusement les collaborateurs de Corepile et les prestataires pour leur travail et rigueur qui permis de réaliser de manière efficace tous nos objectifs ainsi que les Adhérents qui nous ont fait confiance en assurant notre financement.

Gilles Gros

COREPILE S.A.

STRUCTURE JURIDIQUE

Actionnaires

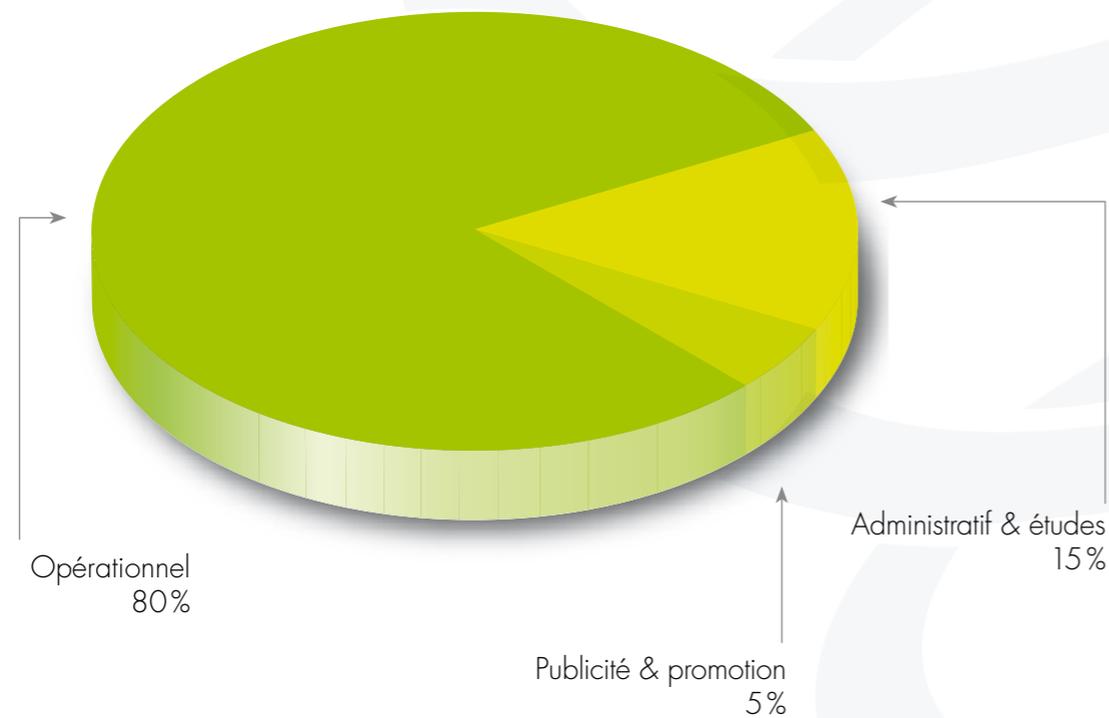
- GP Batterie Marketing France
- Energizer France
- CEGASA / GAROA
- Procter & Gamble (Duracell)
- SPAP
- VARTA - RAYOVAC

Administrateurs

- Carrefour
- Energizer
- Procter & Gamble
- VARTA
- Président Corepile

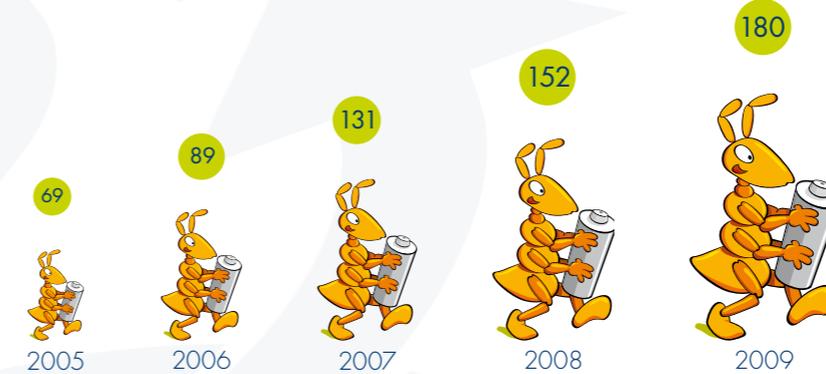
RÉPARTITION DES COÛTS 2009

Coût total : 5.888.000 euros

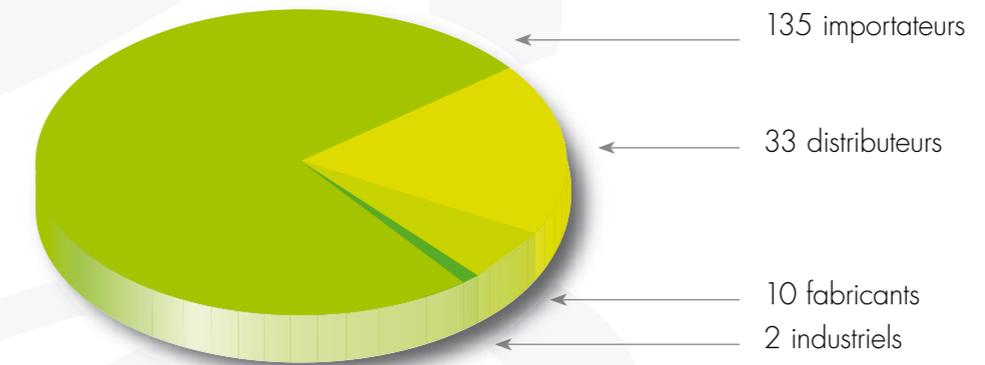


ADHÉRENTS

Evolution du nombre d'adhérents 2005 - 2009 :



Répartition des 180 adhérents 2009 par catégorie :



Les nouveaux adhérents 2009 :

- | | | |
|-------------------------|-------------------|-----------------------|
| ACEDIS SARL | ETS HENRI LE GAC | PRODUCT S DESIGN SCRL |
| ALDI MARCHÉ CESTAS SARL | EUROGIFTS EXPORTS | PROMO EUROPE SPRL |
| ALLEGRE PUERICULTURE | FNAC SA | PROTECO France |
| BAZILE TELECOM | GSK SGP | SICOSIM |
| BOSE SAS | HUBO BELGIE SA | SURCOUF |
| BRICORAMA FRANCE SAS | KANE LDT | SWISSPHONE |
| BRITA France | MEGA BRANDS | WILLEMSE France |
| CONITE SA NIKO France | MODEL RACING CAR | |
| ELECTROLUX HOME | PIXERAM | |

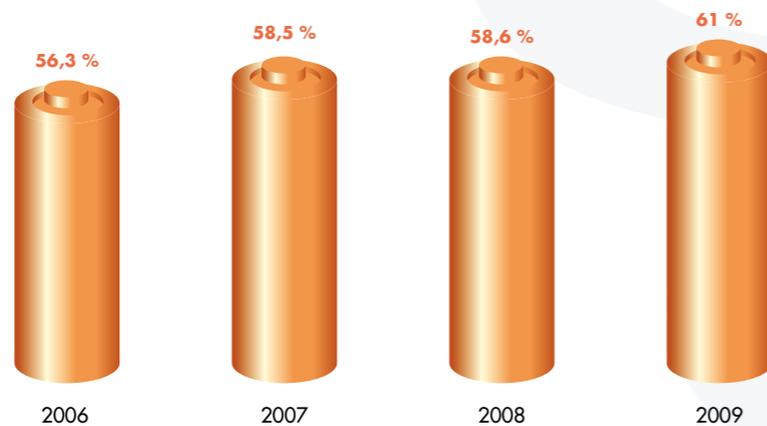
ÉVOLUTION des quantités mises sur le marché en France

Piles et accumulateurs 2005 - 2009



Source : Observatoire Ademe

PARTS de Marché Corepile sur le total des mises en marché France



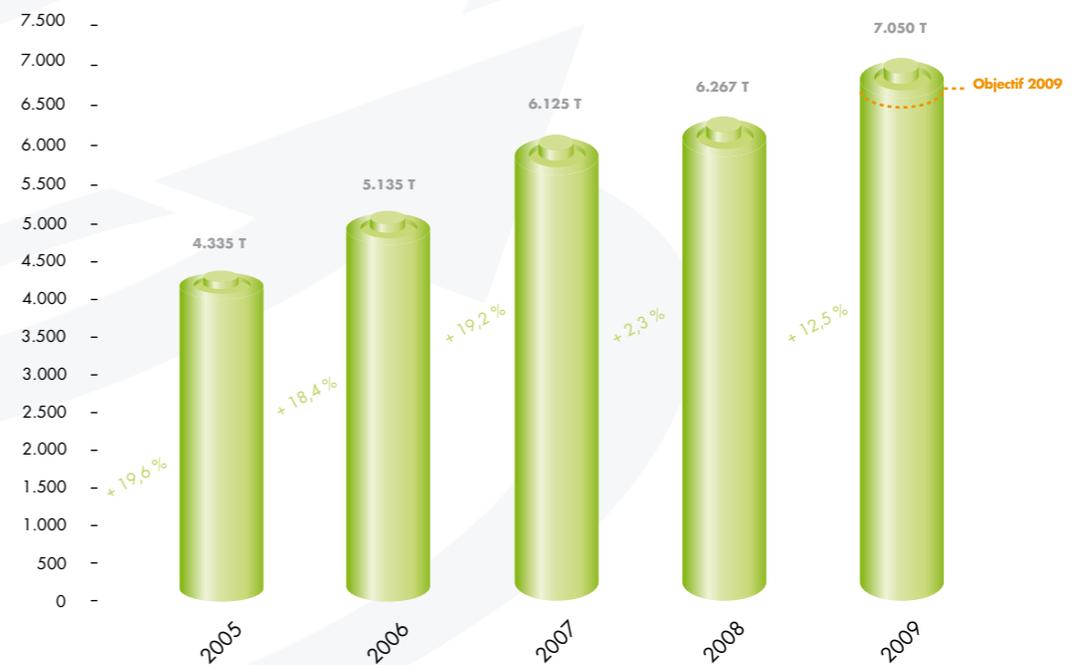
TAUX DE COLLECTE Corepile

2009	37%
2008	33,1%
2007	32,1%
2006	27,4%

Le taux de collecte corepile est obtenu en divisant les quantités collectées en 2009 par Corepile par les Mises sur le marché 2009 des adhérents Corepile.

RÉSULTATS de collecte

Évolution des résultats de collecte 2005 - 2009



En 2008, Corepile a rétrocedé 200 tonnes à Screlec et 130 tonnes en 2009 au titre du rééquilibrage. Ces chiffres ont donc été calculés en déduisant ces volumes de rééquilibrage.

ÉVOLUTION de la collecte PAR RÉSEAU

En tonnes

Réseaux	2006	2007	2008	2009
Enseignes Alimentaires	1 753	2 095	2 213	2 707
Déchetterie	2 678	2 999	3 112	3 278
Bricolage	79	80	91	106
Entreprise	391	592	590	473
Divers*	234	359	261	486
	5 135	6 125	6267	7 050

*Librairie, Tabac, Presse, Jouet, Électricité, Jardinerie, Garage, TV Vidéo, Audioprothésistes, école...

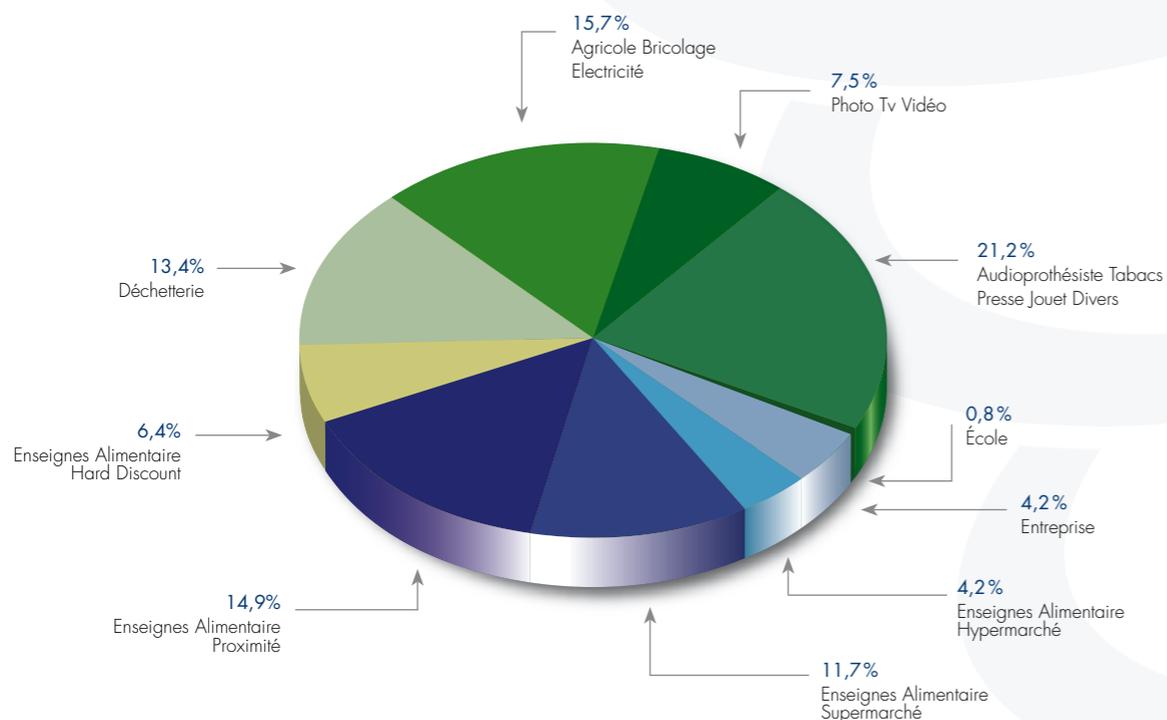
DÉLAI de collecte en 2009

Délais	Nombre de collectes	en%
0 - 7 jours	7 123	38%
8 - 14 jours	6 860	37%
15 - 21 jours	3 458	18%
> 21 jours	1 088	6%
Passage à vide	201	1%
Total	18 730	100%
Délai moyen	10,9 Jours	

La méthode de calcul a été modifiée. Plutôt qu'en jour ouvrés, nous utilisons désormais les jours calendaires pour rester plus proche de la réalité terrain. En comparaison, le délai moyen calendaire était de 11,5 jours en 2008.

RÉPARTITION DES POINTS DE COLLECTE

27407 points de collecte COREPILE



COLLECTE PARTAGÉE

Les prestataires de collecte de Corepile pratiquent quotidiennement une collecte partagée dans un souci d'optimisation des transports. Une évaluation précise de cette pratique s'avérant difficile, Corepile a mis en place deux indicateurs auprès de ses collecteurs :

- Les tournées de collecte partagée : Tournée constituée de points de collecte détenant des déchets de natures diverses dont des piles et accumulateurs
- Les points de collecte partagés : Point où sont collectés plusieurs déchets en même temps dont des piles et accumulateurs

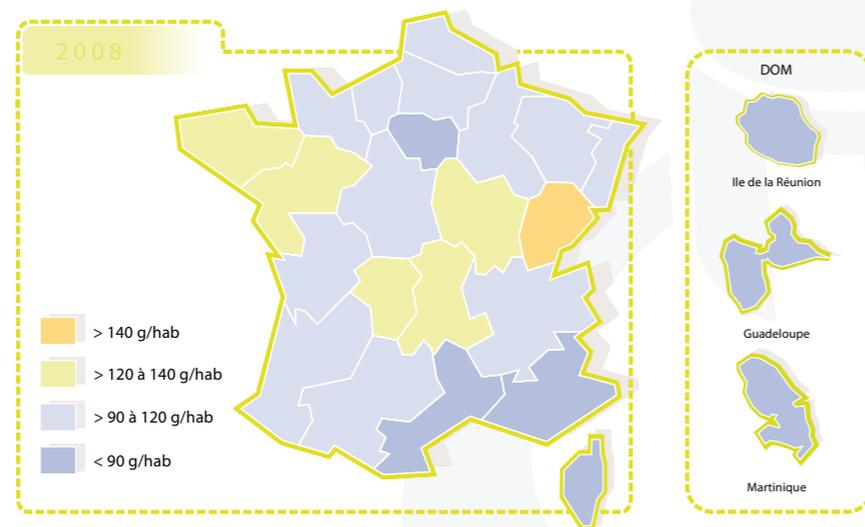
Les éléments reçus pour le 1^{er} trimestre 2009 montrent une forte majorité des collectes réalisées dans le cadre de tournées partagées. La part des piles/accus représente, selon les prestataires, entre 30 et 50% en poids de la quantité de déchets collectés en tournée de collecte partagée.

Lorsque les piles sont collectées en même temps que d'autres déchets sur un point de collecte multi-déchets, elles représentent entre 10 et 30% de la quantité totale collectée.

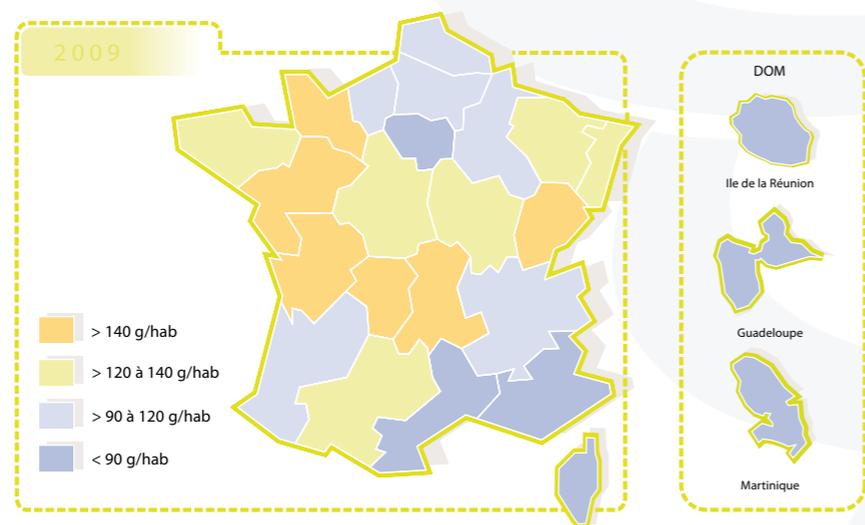
Avec cette analyse, Corepile incite ses partenaires à développer la collecte partagée, offrant un bénéfice tant environnemental qu'économique.

RÉPARTITION de la collecte par région

Ratio de collecte 2008



Ratio de collecte 2009



RÉPARTITION de la collecte par région en 2009

RÉGION	Qté piles collectées en T 2009	Évolution de la collecte 08/09	Collecte/hab (g/hab) 2009	Nb points de collecte magasins 2009	Nb points de collecte déchetteries 2009	Nb points de collecte pour 1000 hab 2009
Pays de Loire	603,3	39,3%	168	1 445	293	4,8
Franche Comte	187,4	4,3%	157	499	100	5,0
Basse Normandie	218,5	30,8%	145	835	110	6,3
Poitou Charentes	258,8	22,5%	144	726	223	5,3
Auvergne	195	10,3%	141	533	97	4,6
Limousin	107,2	16,6%	141	380	58	5,8
Bourgogne	232,8	5,6%	138	589	176	4,5
Lorraine	314	12,4%	131	839	190	4,3
Centre	335	21,1%	129	967	184	4,4
Alsace	238,2	13%	128	507	120	3,4
Bretagne	403,4	4,3%	125	1.305	213	4,7
Midi Pyrenées	350,8	21,2%	121	1.353	232	5,5
Champagne Ardennes	161,8	3,3%	117	554	110	4,8
Rhône-Alpes	725	11,7%	117	2.225	374	4,2
Aquitaine	348,7	7%	108	1.396	273	5,2
Picardie	207,9	10%	107	756	124	4,5
Haute Normandie	185,9	-11,6%	100	786	95	4,7
Nord	373,9	0,9%	91	1.439	111	3,8
Languedoc-Roussillon	228,3	16,7%	87	1.010	193	4,6
PACA	401,6	17,1%	81	1.809	212	4,1
Île-de-France	893,5	7,8%	76	3.574	135	3,2
Corse	19,4	21%	64	156	27	6,0
Guadeloupe	17,7	96,1%	43	12	4	0,4
Île de la Réunion	29,2	1,6%	36	26	28	0,7
Martinique	11,4	-47,4%	28	/	/	/
Guyane	1,3	/	6	2	1	0,1
TOTAL COREPILE 2009	7.050	12,5%	108	23.723	3.683	4,2
FRANCE 2008	6.267	2,3%	97	22.920	3.153	4,0
FRANCE 2007	6.125	19,2%	97	20.427	3.066	3,8
FRANCE 2006	5.135	18,4%	88	18.566	2.981	3,7
FRANCE 2005	4.335	19,6%	74	17.308	2.768	3,4

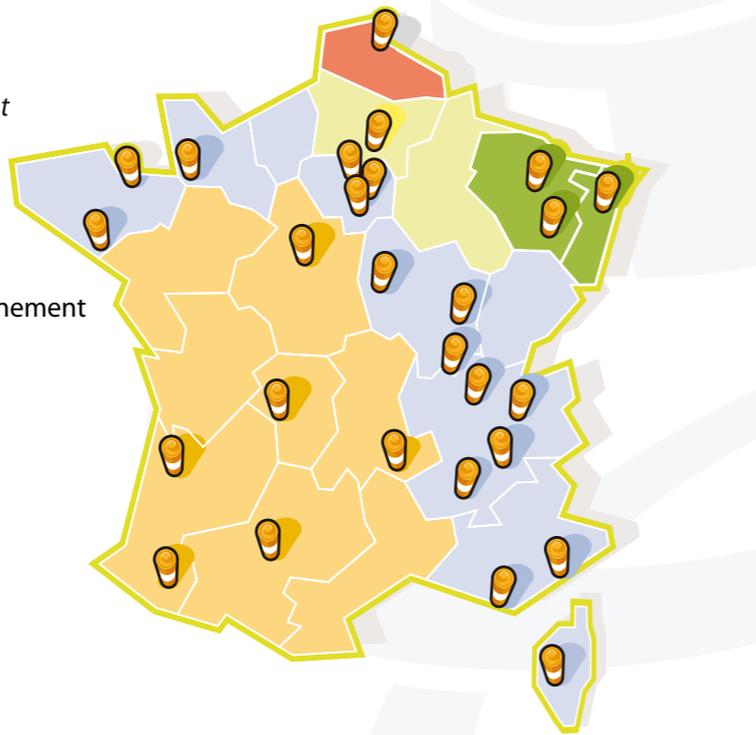
Le Ministère de l'écologie a souhaité répartir les collectes DOM entre les deux eco-organismes. Screlec est ainsi chargé de la Guyane et de la Martinique depuis le 1er janvier 2010. Corepile garde La Réunion et la Guadeloupe et mettra en place le système sur l'île de Mayotte courant 2010.

CENTRES DE STOCKAGE

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES COLLECTEURS



- Lumiver
- Acoor environnement
- Praxy
- Chimirec
- Eco PHU
- SARP Caraïbes
- STAR
- TPU
- ENDEL



Guyane



Guadeloupe



Martinique



la Réunion

CENTRES DE TRI ET DE RECYCLAGE

Citron
Alcalines salines
Lithium
Intriabiles

MBM
Piles bouton

STCM
Accumulateurs
au plomb

Valdi Palais

Accor environnement
Alcalines salines

SNAM
Accumulateurs
Nicc, NiMH, Li Ion.

LES CENTRES DE TRI ET DE RECYCLAGE

Centres de tri
 Centres de recyclage

Eurodieuze

Valdi Feurs
Alcalines salines

Recupyl
Piles lithium

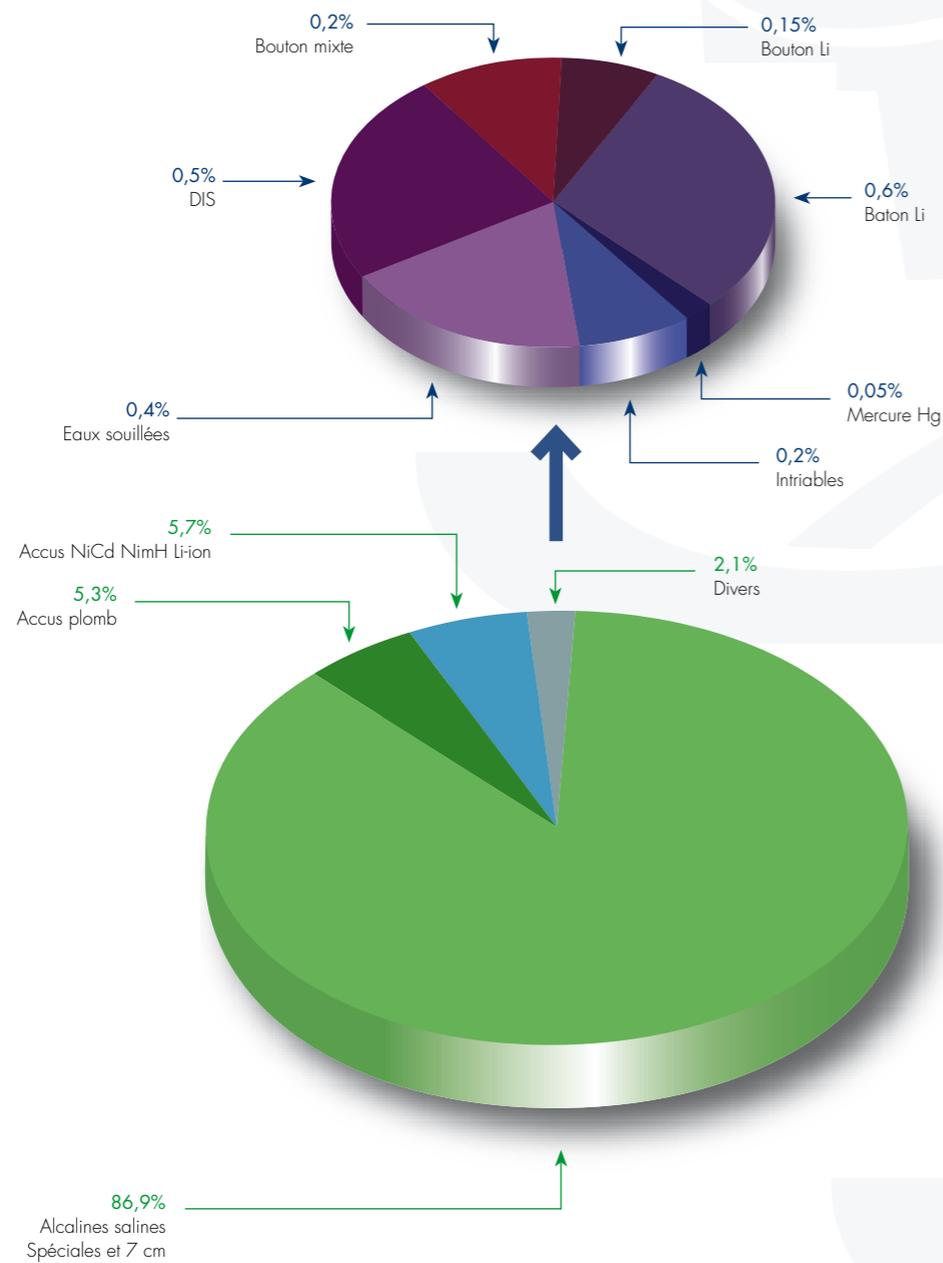
EBT

Duclos

- Espagne (Bilbao)**
RECYPILAS - alcalines et salines
- Allemagne (Francfort)**
REDUX - alcalines et salines

RÉSULTATS du tri 2009

Répartition des volumes triés par couple électrochimique



MATIÈRES VALORISÉES AU RECYCLAGE

Bilan masses

La filière Corepile a permis la valorisation de plus de **5700 Tonnes** de métaux sur 2009.

TONNES	Alcalines Salines Spéciales + 7	Accus Plomb	Accus NiCd NiMH Li-Ion	Bouton	Li Primaire	Intriabiles	DIS/eaux	
Zinc et composés de Zinc	3 139				14			3 153
Ferromanganèse	875							875
Alliage (avec Fe Ni)	809		179	2	14			1 004
Cadmium			20					20
Plomb		147						147
Autres métaux Al Co Cuivre...			52	4				56
Mercurie				0,8				0,8
Plastique	354	94	28	0,2	7			483,2
Scories Laitiers	730							730
Autres résidus déchets						30	17	47
Electrolyte		26		4				30
Fumées / poussières	465		39					504
	6372	267	318	11	35	30	17	7050

Dans le cadre du cahier des charges de l'agrément, il est demandé aux eco-organismes piles et accumulateurs de suivre les performances environnementales des prestataires et plus particulièrement le rendement du recyclage des piles et accumulateurs.

CERTIFICATION ISO 14001

Contrôle des prestataires :

En 2009, Corepile a visité 5 partenaires collecteurs. Les remarques formulées concernaient principalement des problèmes d'organisation administrative.

Réglementation ADR :

La réglementation sur le transport des déchets a changé début 2009. Elle simplifie désormais le transport entre les points de collecte et les centres de stockage. Cette modification porte sur le transport des fûts, qui doivent être munis d'une sache en plastique. Corepile a ainsi doté ses prestataires de saches bleues au logo Corepile et prévenu l'ensemble de son réseau de point de collecte.



Transport :

Le ferroutage fait désormais parti intégrante des moyens de transport des piles et accumulateurs sur de longues distances. En 2009, Corepile a envoyé 10 conteneurs de piles par rail. Parallèlement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, les conteneurs transitant par rail peuvent transporter jusqu'à 26 tonnes soit 4 tonnes de plus qu'en transport par camion.

Le transport par ferroutage économise 420kg de CO2 et 160 litres de carburant par transport.

EXTRANET COREPILE

Le Compte Corepile pour les points de collecte

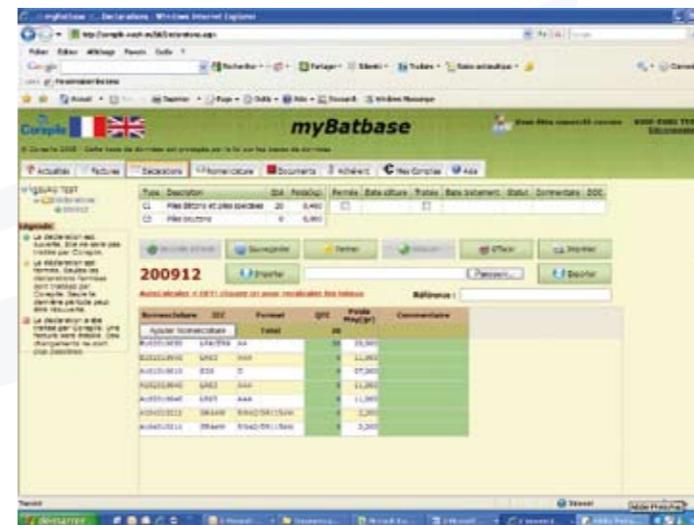


Corepile propose depuis 3 ans déjà un Extranet pour les points de collecte : le Compte Corepile. Sécurisé par un mot de passe, mis à jour en temps réel, cet espace permet d'afficher les coordonnées et les informations de collecte de piles et accumulateurs d'une collectivité ou d'un point de collecte. Ces derniers peuvent également imprimer une attestation d'enregistrement et établir leurs statistiques.

En trois clics, il est enfin possible de demander l'enlèvement de ses conteneurs. 20% des enlèvements sont faits via cet outil.

Près de 800 collectivités et 2300 points de collecte utilisent déjà le Compte Corepile.

Le site de gestion des adhérents metteurs en marché : La Batbase



Depuis le 1^{er} janvier 2009, Corepile propose à ses adhérents metteurs en marché un accès sécurisé en ligne qui permet de :

- Visualiser l'état de leurs règlements
- Télécharger leurs factures
- Déclarer leurs piles et accumulateurs mis sur le marché Français
- Stocker leurs contrats et attestations

La Batbase présente l'avantage d'être un système commun à plusieurs pays, simplifiant ainsi les déclarations des adhérents présents dans tous ces pays.

Il propose aussi un moteur de recherche comprenant plus de 2000 références de piles et accumulateurs.

SALONS

Forum des déchets de Lille

Organisé par le Réseau Idéal le 2 et 3 juillet, ce forum s'est proposé d'accompagner l'ensemble des acteurs vers la réduction des déchets en trouvant des axes de développement durables, économiques et solidaires.



Colloque SICR (La Réunion)

Ce colloque, intitulé relever le pari d'une Réunion propre, s'est tenu 19 au 22 septembre à Saint Denis. Le SICR y a réuni collectivités, prestataires et organismes agréés pour discuter de la problématique des déchets sur l'île. David Turmel y a présenté l'état des lieux de la collecte des piles et accumulateurs en place à la Réunion depuis 4 ans.



Rencontre Associations et Recycleurs

Corepile a proposé une visite de son partenaire trieur/recycleur Eurodieuze aux associations environnementales. Les amis de la terre et le CNIID ont ainsi pu découvrir une ligne de tri et le procédé d'hydrométallurgie permettant le traitement des accumulateurs Ni-Cd.



Salon Educatec

En marge du salon de l'Éducation, le salon Educatec dédié aux professionnels a permis à Corepile de confirmer l'attente forte des enseignants du primaire et du secondaire pour la problématique du tri de piles et accumulateurs usagés. Fort de ce succès, Corepile souhaite maintenant étendre son offre d'outils à destination des adolescents.

ETUDE CONSOMMATEURS

La société TNS Sofrès réalise chaque année pour Corepile une étude de notoriété. Si la marque n'est que très peu connue, le petit cube est lui identifié par 40% des personnes interrogées. A noter, une progression sensible entre 2008 et 2009 est chez les moins de 25 ans, un public considéré comme peu sensible aux sujets environnementaux.



OUTILS D'AIDE À LA COMMUNICATION

En 2009, plus de 900 demandes d'outils ont été satisfaites par Corepile. Ce sont autant d'actions en faveur de la collecte et du recyclage des piles et accumulateurs.

Résultat

7000 point de dépôt supplémentaires sont proposés par les collectivités, les entreprises, les associations et les écoles ; 200000 personnes ont reçu le petit cube Corepile ; 120000 supports d'information sur la filière ont été distribués ou affichés.

NOUVEAUX ADHÉRENTS

